

BRÈVE

réunion du 17 septembre 2026



Le forum des acteurs de l'eau d'Île-de-France s'est tenu le jeudi 17 septembre 2026, rassemblant 235 participants (élus, administratifs, techniciens et partenaires) à la préfecture de région d'Île-de-France.

Cette édition a été ouverte et présidée par Daniel Marcovitch, président de la COMITER, du forum des acteurs de l'eau d'Île-de-France et vice-président du conseil d'administration de l'agence

de l'eau Seine-Normandie, aux côtés de Vincent Graffin, directeur territorial Seine Francilienne de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Les échanges ont été riches, nombreux et interactifs, confirmant que cet événement annuel a répondu aux attentes des acteurs face aux défis d'un territoire qui concentre 12,46 millions d'habitants sur seulement 12 011 km².

Un été 2026 sous le signe d'une crise climatique historique

Au cœur des discussions, la canicule et la sécheresse de l'été 2026 ont marqué les esprits par leurs intensités inédites. Les producteurs d'eau potable ont fait état d'une hausse des prélèvements de 15 % à 36 % en juin et juillet, provoquant l'arrêt ponctuel de certaines installations. Si le soutien d'étiage exceptionnel des grands lacs (débuté dès le 2 juin, soit un mois plus tôt que la date théorique) a permis d'éviter le franchissement des seuils d'alerte sur la Marne et la Seine, la situation reste très fragile. Face aux projections du GIEC rappelant qu'une France à +4°C pourrait mener à des températures de 50 °C à Paris en 2050, l'urgence d'agir de manière structurelle.

Protection de la ressource, sobriété et maîtrise foncière : les nouveaux leviers

Pour faire face à cette pression quantitative et protéger la qualité d'une ressource dans un territoire où seulement 8 % des masses d'eau sont actuellement en bon état, le Forum a mis en lumière la nécessité de changer de modèle. La sobriété et l'adaptation des usages (qu'ils soient domestiques, industriels ou agricoles) ont été présentées comme les piliers de la gestion future, notamment à travers le développement des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE).

Au-delà des économies d'eau, le Forum a élargi les perspectives en abordant le sujet de la maîtrise foncière. Pour protéger la ressource en eau potable et restaurer les milieux aquatiques, les acteurs de l'eau s'engagent dans une démarche de concertation territoriale. Ce sujet complexe, porteur de enjeux forts pour l'avenir, a suscité des échanges riches et un grand intérêt de la part des participants.

Cette approche globale a été concrétisée par des témoignages inspirants et des retours d'expérience de terrain, pour exemple :

- Eau de Paris a partagé son expertise et sa stratégie de protection de la ressource en amont, via les PSE, Paiements pour Services Environnementaux qui permettent de combiner accompagnement agricole et préservation de la ressource en eau. Après un premier volet (PSE 1) axé sur l'amorçage (réduction des pesticides, rotation des cultures), le programme passe à la vitesse supérieure avec le PSE 2. Cette seconde phase vise à massifier le réseau et à renforcer les exigences environnementales, notamment via le maintien des prairies et l'accompagnement vers l'agriculture biologique.
- La structure Fermes En Vie est intervenue pour illustrer les mécanismes concrets de transition agroécologique et de maîtrise foncière, montrant comment l'accès à la terre peut devenir un levier

de résilience pour l'eau. Créée en 2020, l'entreprise solidaire FEVE (Fermes En Vie) utilise l'épargne citoyenne pour acquérir des fermes et les louer à des agriculteurs engagés dans l'agroécologie. Ce modèle apporte une réponse concrète à deux urgences majeures du secteur : le renouvellement des générations, alors qu'un tiers des agriculteurs partiront à la retraite d'ici dix ans, et la transition écologique des sols.

- Le groupement Fraulis/CQFD a quant à lui apporté un éclairage sur une industrie agroalimentaire axée sur la préservation de l'environnement et de la qualité. L'entreprise produit des pâtes bio près de Meaux à base de blé dur cultivé notamment sur des aires d'alimentation de captage. Sa démarche est exemplaire : une filière 100 % biologique, sans pesticides ni engrais de synthèse, valorisant un circuit court remarquable et une agriculture à bas niveau d'intrants.

Des outils à venir et un premier bilan réglementaire

Les participants ont également bénéficié d'une présentation de Rivages, la nouvelle plateforme numérique globale de l'agence de l'eau dédiée au dépôt et à la gestion des aides, ainsi que du calendrier durant la période de transition. Ce nouvel outil, conçu pour simplifier et centraliser l'ensemble des démarches, ouvrira à la mi-janvier 2027, et un webinaire d'explication se tiendra le 14 janvier.

Un premier point d'étape a été dressé un an après la mise en œuvre de la réforme des redevances (instaurée au 1^{er} janvier 2025). Portée notamment par la création des redevances de performance « eau potable » (RPE) et « assainissement » (RPA), cette réforme affiche déjà un bon engagement des redevables pour sa première année : 94 % des dossiers RPA et 89 % des dossiers RPE ont été déclarés dans les temps par les collectivités franciliennes au 31 mars 2026. L'analyse des données d'autosurveillance permet désormais d'orienter les investissements prioritaires pour la performance environnementale et la modernisation des réseaux.

Ce forum 2026 réaffirme la force du collectif pour coconstruire une politique locale de l'eau résiliente, ancrée dans la réalité et l'action foncière des territoires.

Le diaporama : https://www.eau-seine-normandie.fr/le-comite-de-bassin/forum_des_acteurs_eau_SF